



<https://www.randopassion84.fr>

CONSIGNES POUR RANDONNER EN GROUPE AU SEIN DE RANDOPASSION 84

MAJ : 08/2025

Marcher en groupe et en association est plus contraignant que de marcher en individuel et qu'en famille ... encore que...

Ces consignes vous permettront d'évoluer en toute sérénité avec un maximum de sécurité

Les accompagnateurs ne sont pas là pour faire la police et il est fait appel à la responsabilité de chacun pour le respect de ce qui suit,

CONSIGNES

° les accompagnateurs se donnent du mal pour vous préparer des randonnées

- ayez confiance en eux lors des randonnées

- ne les dépasser pas (sauf s'ils vous l'autorisent) : ils gèrent la sécurité sur les routes, ils connaissent les intersections, ils donnent le tempo de la randonn

- Les chemins empruntés ont été reconnus par l'accompagnateur et choisis en fonction des membres du groupe.

○ S'il est constaté que :

- Des adhérents empruntent d'autres chemins que ceux qui ont été préparés par l'accompagnateur,
- Des adhérents restent en arrière du serre-file
- Après rappel de l'accompagnateur ou du serre-file,
  - ⇒ si l'adhérent persiste, il sera considéré comme ne faisant plus partie du groupe et le groupe n'a pas d'obligations à l'attendre et à s'en soucier.
  - ⇒ En cas de récidive l'article 2-6 des statuts pourrait s'appliquer

- n'ayez pas d'obligations à rentrer au plus tôt

Equipement :

Ayez :

- de bonnes chaussures de marche
- sur vous un masque, du gel hydroalcoolique
- vos bâtons qui vous serviront en cas de besoins
- de l'eau, au moins un litre
- votre trousse de secours perso avec des indications perso le cas échéant
- une couverture de survie
- de quoi vous sustenter
- un vêtement chaud
- une lampe frontale
- gilet fluorescent

° si vous devez vous arrêter en cours de randonnées (besoins physiologiques) prévenez et laissez au bord du chemin votre sac

° pour traverser les routes, attendez que tout le monde soit regroupé et attendre le feu vert des accompagnateurs

° sur les routes marchez en file indienne sur le côté indiqué par l'accompagnateur

° l'accompagnateur prévoit des endroits pour se mettre à l'aise, faire des pauses, les prendre en compte notamment pour se déshabiller ou se rhabiller

° la reprise de la randonnée se fait quand l'accompagnateur le dit

° faire en sorte de ne pas hacher les randonnées

° tenir compte des autres membres du groupe, et éventuellement les aider.

Pour votre bien et celui des autres adhérents je vous remercie de prendre compte.

Amicalement,

Le Président,

Daniel GUILLET

04 90 65 94 24 / 06 85 01 62 3